

# Namur en mai dans la tempête

Le festival des Arts forains est annulé en 2015. Une faillite financière et familiale.

**F**inis le rêve, les boniments, la gouaille et la magie. La nouvelle est tombée comme un couperet, le festival "Namur en mai" n'aura pas lieu en 2015. L'ASBL "Promotion des arts forains" a été mise en liquidation en raison d'une dette cumulée d'environ 500 000 euros, un chiffre qui est encore à prendre avec des réserves car il n'est toujours pas officiel.

Un nouveau conseil d'administration a été nommé au mois de mars dernier après qu'une compagnie, qui n'avait pas été payée suite à sa participation au festival, a réclamé son dû. Le nouveau directeur, Nicolas Tirtiaux, a été licencié au mois de novembre pour mauvaise gestion d'un festival et surévaluation de certains postes comme ces 88 000 euros alloués au défraîchement des bénévoles et un déficit de 5 000 euros à la brasserie du festival où la blanche coule toujours à flots. Sans compter le non-respect des 13 mesures préconisées par la Ville de Namur pour sauver le navire du naufrage. Le licenciement de Nicolas Tirtiaux a eu lieu suite à un vote de confiance au conseil d'administration.

## Crise familiale

Fils de Jean-Félix Tirtiaux, fondateur de l'événement et grande figure des arts forains, Nicolas Tirtiaux est entré en fonction en 2011, épaulé par son frère, Aurélien, responsable, quant à lui, de la direction artistique. A la faillite d'un des plus grands festivals des arts forains européens se greffe l'éclatement d'une famille.

Tout le monde connaît "Namur en mai", a déjà battu le pavé namurois aux premiers beaux jours avec femme, enfants et poussette pour retrouver l'authenticité du théâtre forain, les entre-sorts, les sous d'antan, les manèges d'autrefois. Ou pour s'encanailler gentiment dans une arrière-cour, suivre des saltimbanques à la nuit tombante pour un de ces spectacles ambulants dont "Namur en mai" avait le secret. Avec à peu près 180 000 participants chaque an-

née et 150 000 personnes qui "entraient" sans payer, le festival peut être fier de sa réussite et se vanter d'avoir imprimé "Namur en mai" dans l'ADN de la Ville. Celle-ci s'est d'ailleurs portée garante pour un prêt de 240 000 euros, auprès des banques. Une garantie qui a été activée. Il resterait donc 198 000 euros à rembourser moins les 85 000 euros de subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour 2015.

## Victime de son succès

Victime de son succès, la manifestation qui a grandi trop vite a été dépassée par les événements et n'a pu tenir ses engagements. Le conseil pour les arts forains du cirque et de la rue avait déjà tiré la sonnette d'alarme auprès de Fadila Laanan, alors ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Comme ces artistes qui se plaignaient d'être payés difficilement même si, comme nous l'affirme Jean-Félix Tirtiaux, il s'était porté garant personnellement avec sa femme Nathalie auprès de l'agence Smart. L'ASBL "Promotion des arts forains" n'a jamais été contrat-programmée, en raison notamment de ses problèmes financiers. Après remise de dossier, elle bénéficiait de subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles chaque année, allant de 85 000 euros à environ 100 000 euros. Le trou se creusait un peu plus chaque année. Le déficit date d'avant 2011, heure du changement de direction. En raison de cette dette, les pouvoirs publics refusaient de contrat-programmer l'ASBL. Par ailleurs, la convention obligeait les organisateurs à respecter un certain équilibre entre le festival "In" et le festival "Off", ce qui n'était plus forcément le cas.

## Et demain ?

L'édition 2015 est annulée certes mais il

n'est pas exclu qu'une nouvelle formule voit le jour en 2016. Tel est le souhait de la Ville pour laquelle "Namur en mai" représente une opération touristique intéressante. Toute la Ville se met au diapason et son poumon devient piétonnier pour l'occasion.

Quant aux artistes, nous assure-t-on au cabinet de la ministre de la Culture, Joëlle Milquet, ils seront les premiers à être payés. La garantie de la Ville de Namur pourrait servir à régler cette enveloppe-là mais ne suffira pas. Alors, à vot' bon cœur, Messieurs, Dames?

**Laurence Bertels**

## EUROS

Tel est le montant approximatif de la dette cumulée de l'ASBL "Promotion des arts forains".

**Impossible** de dissocier Namur en mai de son créateur, Jean-Félix Tirtiaux, sa chevelure blanche, son enthousiasme, sa bonne mine, son épouse Nathalie et les fistons embarqués de longue date dans l'aventure. Une famille en souffrance aujourd'hui. Du côté des parents du festival d'abord, qui ont dû faire le deuil pour la deuxième fois de ce festival, un enfant turbulent, mis au monde voici vingt ans. *"On a d'abord dû se détacher du festival lorsqu'on l'a quitté et maintenant, c'est comme un deuxième deuil"*, nous confie Jean-Félix Tirtiaux, qui précise qu'il n'a pas voté contre son fils, Nicolas. *"Ce n'est pas exactement cela. Lors de la dernière assemblée générale, le conseil d'administration a constaté une situation, elle-même constatée par les comptables de la Ville. Il y a donc eu rupture de confiance avec le directeur. Un vote de confiance a été accordé au conseil d'administration à l'unanimité moins une abstention, celle de Nathalie, ma femme, qui ne pouvait pas voter contre son fils."* A la question de savoir s'il revendique la propriété intellectuelle d'un concept qu'il a inventé, Jean-Félix Tirtiaux répond par la négative. *"Je pourrais si je le voulais mais je n'en ai pas l'intention."*